AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALBERT
CALENDRIER 2027 DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, greffier-trésorier, de la susdite municipalité,

QUE conformément à l'article 148 du Code municipal du Québec, le conseil de la Municipalité de Saint-Albert a adopté, lors de sa séance tenue le 2 novembre 2026 une résolution par laquelle est établi le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2027.

QUE les jours et l'heure du début de chacune des séances ordinaires sont fixés comme suit :

DATES	HEURE	DATES	HEURE
Lundi 11 janvier	19 h	Lundi 1er février	19 h
Lundi 1er mars	19 h	Lundi 5 avril	19 h
Lundi 3 mai	19 h	Lundi 7 juin	19 h
Lundi 5 juillet	19 h	Lundi 9 août	19 h
Mardi 7 septembre	19 h	Lundi 4 octobre	19 h
Lundi 1er novembre	19 h	Lundi 6 décembre	19 h

QUE le conseil invite cordialement ses citoyennes et citoyens à assister aux assemblées publiques qui se tiendront en cours d'année.

Donné à Saint-Albert ce 3 novembre 2026

Nathalie Beauchesne
Directrice générale et greffière-trésorière